

Dispositif d'aide à la mobilité



Les objectifs du dispositif :

- Lutter contre les déterminismes territoriaux
- Lever les freins à l'accès à la formation
- Apporter une réponse globale à la problématique mobilités du public ciblé
- Renforcer la connaissance et l'usage des transports collectifs (TER, bus)
- Encourager l'usage de la mobilité alternative sur le territoire

Objectifs opérationnels en fonction des besoins repérés lors de l'entretien d'accueil :

- Connaître son potentiel et repérer ses freins
- Connaître son niveau d'autonomie
- Comprendre son environnement
- Connaître les aides ou dispositifs d'aide à la mobilité
- Mobiliser les aides ou dispositifs

Contenu :

La prestation est déclinée en 3 volets distincts

1. Diagnostic mobilité individuel ou collectif

Travailler à partir de la situation du bénéficiaire : où en est la personne par rapport à sa mobilité, quelles sont ses difficultés, ses potentiels, ses besoins, sa connaissance des possibilités existantes sur le territoire

Ce premier volet permet de réaliser un état des lieux sous forme d'entretien individuel ou d'atelier collectif. A l'issue de l'atelier, un livrable « diagnostic individuel » sera réalisé et transmis à chaque personne

Le prestataire déterminera si la personne est désormais en capacité de gérer seul ses questions de mobilité ou si elle doit poursuivre son accompagnement pour l'amener vers plus d'autonomie.

2. Accompagnement coaching individuel

- Donner les clés pour comprendre son environnement
- Appui à la mobilisation des aides ou solutions existantes selon son profil

L'accompagnement, deuxième volet de la prestation, est individuel, sous forme d'entretiens réguliers adaptés aux besoins du bénéficiaire.

L'objectif est d'apporter à la personne accompagnée, une meilleure connaissance de son environnement en termes de mobilité et de solliciter les outils existants afin de répondre à ses besoins.

Accueil

Du lundi au vendredi
Sur rendez-vous

Public concerné

Demandeur-se d'emploi
Tout public sur présentation d'un justificatif d'emploi ou de formation professionnelle

Début et fin de l'action

Fonctionnement en entrées et sorties permanentes

Durée du parcours

Emploi du temps

Tarif

Dispositif financé par la Région Occitanie et Pôle Emploi



3. Aide matérielle

Mise à disposition d'un véhicule si aucune autre solution n'est présente sur le territoire pour répondre au besoin

Si pendant ou à l'issue de l'accompagnement aucune possibilité de mobilité n'est mobilisable, le prestataire met à disposition un véhicule pour 3 mois maximum

Le véhicule est mis à disposition uniquement dans le cadre d'une utilisation professionnelle (formation ou emploi), sur engagement écrit du bénéficiaire.

Accessibilité : Professionnels en situation de Handicap nous contacter

Moyens :

- Un espace d'accueil, d'orientation, d'information permettant de proposer un parcours adapté aux personnes en fonction de leur projet et de leur potentiel
- Diagnostic et Suivi personnalisé des démarches sur la plateforme de Mobilité WIMOV
- Plusieurs ateliers collectifs permettant à la personne un réel choix dans les réponses à apporter à ses besoins
- Un accompagnement au traitement des problématiques administratives.

Modalités d'évaluation :

Bilan individuel- Fiche d'évaluation de la progression

Comité de Pilotage et de Suivi : Evaluation globale de l'action /Approche individuelle des parcours d'insertion

Evaluation à chaud sur la qualité de l'accompagnement par questionnaire de satisfaction

Correspondant d'action :

Isabelle MARTINAT

☎ 06 26 32 28 47 – i.martinat@adpep66.org

Lieu de l'action :

CRAF ADPEP 66

113 boulevard Aristide Briand 66000 Perpignan

Coordonnées administratives :

CRAF ADPEP 66

113 boulevard Aristide Briand 66000 Perpignan

☎ 04.68.34.76.81 – craf@adpep66.org

N° SIRET : 775 640 921 00530

